

« Noms Prémiums » du .paris

Les règles d'enregistrement



Sommaire

Sommaire.....	1
I. Présentation.....	2
II. Les règles générales.....	2
III. Les tarifs et opérations sur les Noms Prémiums.....	2



I. Présentation

Conformément à l'article 2.4.2 de la politique d'enregistrement du [.paris], la Ville de Paris a décidé de mettre en vente une liste de noms réservés à forte valeur.

Le présent document a pour but d'établir les règles d'enregistrement de ces noms de domaine appelés *Noms Premiums* en [.paris].

Il décrit les différentes catégories des *Noms Premiums* disponibles, les modalités de leur enregistrement et les règles de tarification de ces noms.

II. Les règles générales

La ville de Paris propose à la vente les *Noms Premiums* dont la liste est consultable auprès des bureaux d'enregistrement.

Les demandeurs de *Noms Prémiums* acceptent d'être liés par la politique d'enregistrement du [.paris] en vigueur au moment de l'enregistrement de leur nom de domaine ainsi que par les présentes règles d'enregistrement des *Noms Premiums* en [.paris].

Comme pour l'enregistrement de tout nom de domaine sous le domaine de premier niveau .paris, l'enregistrement d'un *Nom Premium* repose sur le principe du « premier arrivé-premier servi », c'est-à-dire qu'il est assuré par ordre chronologique de réception des demandes effectuées par les Bureaux d'enregistrement.

III. Les tarifs et opérations sur les Noms Prémiums

Les *Noms Premiums* font l'objet d'une tarification spécifique en fonction de la catégorie dans laquelle ils sont inscrits (Premium1, Premium2, Premium3). Ces catégories sont précisées en Annexe du présent document.

Les prix des opérations de renouvellement « Renew » et de transfert « Transfer » correspondent au prix de création « Create » de la catégorie Premium dans laquelle le *Nom Premium* est inscrit.

Dans le cas d'un enregistrement multi-années, le nom de domaine sera créé sous réserve du paiement du prix de renouvellement (Renew) par année d'enregistrement.

Dans le cas d'un changement de bureau d'enregistrement (Transfer), le nom de domaine sera transféré sous réserve du paiement du prix de transfert.